

## Fraudes commises dans les opérations de traite

Le 24 septembre 1770 – Desroches au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/5A/3 n°51

Sur la traite à Mozambique et à Madagascar. Attaque contre l'abbé Rochon

Traite de Madagascar – N°129

A l'Isle de France le 24 septembre 1770

Monseigneur,

Quelque désir que j'aie d'exécuter ponctuellement vos ordres, il ne m'est pas possible de reprendre le fil de tous les abus qui se sont commis à Madagascar. J'ai au moins la satisfaction vis-à-vis de vous d'être assuré que vous rendez justice à mes sentiments sur ces commerces illicites. J'ai prévenu, j'ose le dire, le jugement que vous en avez porté, par la manière dont je vous en ai parlé ; et si l'on m'a imputé ici d'être trop vif, et même violent, c'est que je n'ai pas été le maître de contenir mon indignation. Elle a éclaté dès le lendemain de mon arrivée contre le brigandage ; pour employer, si vous le permettez, votre propre expression.

Ma conduite à cet égard a intimidé tout le monde, on s'est caché de moi ; on a fait mieux, on s'est corrigé. D'un autre côté, j'ai si mal accueilli les délassements qui ne cherchaient qu'à m'entourer de toute part, pour m'animer au gré de leurs passions, que personne n'a plus cherché à me parler du passé ; et je vous avouerai qu'en mon particulier, je n'ai cherché qu'à l'oublier et à en effacer les traces.

De là vient, Monseigneur, l'impossibilité où je suis aujourd'hui de vous indiquer aucun fait : cependant je vais tâcher de répondre, article par article, à la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire en date du 6 août de l'année dernière.

Il est incontestable sans doute que la traite de Madagascar aurait dû donner un bénéfice considérable, et n'a rapporté au Roi que beaucoup de pertes.

Il y a beaucoup d'apparence à tout ce que vous me marquez de la flûte *l'Ambulante* à Mozambique, mais le supercargue armé sur cette flûte était passé dans l'Inde avant mon arrivée ici, et je n'ai pu ni suivre ses opérations, ni rechercher sa conduite.

On m'a bien assuré, sans que j'ose vous garantir la vérité du fait, que quoique cette campagne ait été lucrative à ceux qui l'ont faite, elle l'eût été beaucoup davantage s'ils n'avaient pas falsifié les piastres auxquelles les Portugais ajoutent chaque année une marque particulière qui en augmente la valeur dans les pays ; ils prirent mal à propos les estampes de l'année précédente qui n'avaient plus cours, ce qui fit découvrir leur manœuvre, et les obligea d'appareiller furtivement et d'abandonner le Sr Saunemeny, garde-marine, et quelques hommes de l'équipage. Vous aurez su l'histoire de ces malheureux, et les coups de vigueur par lesquels ce garde-marine s'est tiré d'affaire. Je ne le connais pas, je ne l'ai jamais vu, mais d'après sa conduite, je ne peux pas m'empêcher de m'intéresser en lui, et je suis persuadé qu'il aura éprouvé vos bontés à son arrivée en Europe.

Sur cet article comme sur beaucoup d'autres, il est naturel que M. Dumas et M. Poivre ne se soient pas accordés, et dans cette circonstance-ci, ils ont dû être en contradiction non seulement ensembles, mais chacun d'eux avec lui-même, car *l'Ambulante* était partie du fait de l'Ordonnateur à qui tout ce qui en composait l'armement était attaché en partant, et ils sont revenus dévoués au Commandant.

Je ne vous parle pas, Monseigneur, du Sr Glemet : il est mort, et s'il a prévarié pendant sa vie, il en a resté bien peu de traces après lui ; je dis bien peu car il est vrai que M. Poivre a assuré qu'il existe une lettre qui annonce une traite qui n'était pas toute au profit du Roi.

Je ne peux pas vous en dire davantage de la flûte *la Garonne*, ni de la flûte *la Normande* ; il est certain qu'il a été donné des permissions à des particuliers ; il est encore vraisemblable, pour ne pas dire très vrai, que dans la contradiction où l'on vivait alors ici, l'un faisait saisir les Noirs traités par la permission de l'autre.

Je n'en sais pas davantage sur le voyage de *l'Etoile du Matin* envoyée de Madagascar à l'île de Bourbon : mais le Sr Le Blanc, je crois que c'est son nom, qui était dernièrement employé en qualité d'écrivain sur la corvette *le Vigilant*, et qui vient de repasser en France sur le vaisseau de la Compagnie *le Gange*, est parfaitement au fait de ce qui s'est passé sur *l'Ambulante* et sur *l'Etoile du matin*, et l'on m'a assuré qu'il s'y est conduit personnellement d'une manière irréprochable ; malgré cela il a évité de me faire des détails que j'aurais voulu savoir de lui, parce qu'il était précisément à l'Isle de France au moment où je reçus la lettre à laquelle j'ai l'honneur de répondre aujourd'hui.

Je suis forcé, Monseigneur, de vous avouer ce que je vous ai déjà laissé envisager : c'est que tous les bâtiments qui ont fait la fraude, ont été protégés par l'un ou par l'autre des chefs, mais je crois que ni l'un ni l'autre n'y a eu aucun intérêt personnel.

Il est vrai que l'on a restitué les esclaves saisis sur *l'Ambulante*, mais on allait restituer également, quoique M. Dumas ne fut plus ici, les soixante-dix qui ont été arrêtés sur *la Garonne*, si je ne m'y étais pas opposé comme j'ai eu l'honneur de vous le marquer à mon arrivée dans cette colonie.

Je n'ai rien à répondre à votre argument contre les motifs qui ont dû déterminer M. Poivre ; et la facilité avec laquelle nous traitons encore aujourd'hui à cette côte, est une preuve que le gouverneur de Mozambique la désire au moins autant que nous.

Le Sr Amat, en revenant du Cap, m'a rapporté que le Sr Rochon<sup>1</sup> avait dit en pleine table que le gouverneur de l'Isle de France voulait empêcher que l'on fit le commerce sur les bâtiments du Roi, mais qu'il trouverait bien le moyen de se moquer de pareils ordres, ou de les faire retomber sur moi-même, parce qu'il allait demander en Europe un bâtiment pour faire les observations astronomiques très importantes à la mer des Indes, et que si je l'envoyais en lieu où il n'y eut pas de bons coups à faire, il ferait manquer ses opérations, et en rejeterait la faute sur moi. Je ne vous garantis point la vérité de tout ceci, mais je vous le rapporte fidèlement, comme il m'a été raconté.

Vous pouvez, Monseigneur, être assuré que j'ai gardé le plus grand secret sur tout le contenu de votre lettre, excepté votre indignation contre cette rapine, que j'ai manifestée à tout le monde, et qui a servi à faire réussir la conduite ferme que je tiens depuis mon arrivée à l'Isle de France. Soyez également persuadé que je vous parle avec la vérité que je vous dois, et que je ne vous cache que ce que j'ignore moi-même.

Si je suis peiné de l'obligation où mon honneur et les sentiments respectueux que m'inspirent vos bontés, me mettent de vous donner des impressions désavantageuses contre quelqu'un, je ne peux en même temps qu'être flatté infiniment des expressions que vous employez en me répétant de votre propre main les ordres les plus positifs de ne rien vous déguiser.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Ch. Desroches

\* \* \*

---

<sup>1</sup> A la fin de son premier séjour dans la colonie, en novembre 1769, Rochon fit la traversée de l'Isle de France au Cap sur *la Normande* en compagnie du sieur Amat, armateur du vaisseau. Ce dernier écrivait : « J'ai ramené de l'Isle de France ici sur la flûte *la Normande* Monsieur l'Abbé Rochon astronome de la Marine, j'ai eu pour lui tous les égards qui sont dus à sa qualité et à son mérite personnel, il repasse en France sur le vaisseau de la Compagnie des Indes *le Villevault* pour vous rendre compte de la mission qu'il vient de faire aux Indes ». (Base docu. =>28 décembre 1769. Amat au ministre)